

BULLETIN DES PETITS CHANTEURS DE NOTRE - DAME d' ANDIRAN

N° 54 - fin Novembre 1975

=====

ASSEMBLEE GENERALE

-----

L'Association des Petits Chanteurs de Notre-Dame d'Andiran s'est réunie en Assemblée Générale le samedi 15 novembre 1975 dans les locaux de son Siège Social, la Maison des Jeunes d'Andiran.

Le Conseil d'Administration était représenté par :

Monsieur Lacé, président  
Madame Lecreux, vice-présidente  
l'Abbé R. de Smedt, secrétaire général - trésorier  
Monsieur Pauc  
Madame Dupouy.

S'étaient excusés : Madame Dubez et Monsieur Ripet.

Le Président Mané ouvre la séance à 20 h 55, souhaite la bienvenue à tous et fait un appel au recrutement. La Manécanterie fonctionne très bien avec l'effectif actuel de 24 chanteurs, mais quelques nouveaux seraient bien accueillis dès à présent.

Le président annonce que le Conseil d'Administration n'a plus que sept membres. Comme il doit en compter 10 d'après les Statuts, il faut élire 3 membres. Trois candidats s'étaient manifestés :

D'abord 2 Petits Chanteurs majeurs : Alain Gachet de Lavardac et Dominique Dubez d'Andiran (Doyen actuel des petits chanteurs)  
Puis Monsieur Botton d'Andiran, l'oncle de Jacques Castérède grand prix de Rome et professeur au Conservatoire de Paris.

Le vote a lieu à bulletin secret. Les 3 candidats sont élus à l'unanimité. Monsieur Pauc est élu trésorier-adjoint et responsable de la comptabilité pour les voyages internationaux.

Sur proposition du directeur de la Manécanterie et du président, les petits chanteurs mineurs seront représentés par deux des leurs qui auront voix consultative auprès du Conseil d'Administration, sans pouvoir prendre part aux délibérations. Jean Noël Dupouy et Philippe Pauc sont proposés. L'Assemblée donne son accord à main levée.

C'est alors que le président annonce les prochains Congrès de la Fédération Internationale des "Pueri Cantores".

En 1976, le Congrès International se tiendra à Londres du 7 au 11 juillet. Les Petits Chanteurs d'Andiran iront avec leurs 600 camarades de la Province de Bordeaux.

En 1977, le Congrès mondial se tiendra à Tokyo, en mai ou juillet.

La Manécanterie ira donc au Congrès de Londres. Le directeur de la Manécanterie donne le programme des principales manifestations :

- Jeudi 8 juillet : Répétition d'ensemble à la Cathédrale de Westminster  
20 h Concert par la Chorale de Cambridge
- Vendredi 9 : Concert des Nations au Royal Albert Hall
- Samedi 10 : Cérémonie de la Paix au Horse Guard's Parade
- Dimanche 11 : Grand'Messe en la Cathédrale de Westminster.

La Manécanterie souhaite aller aussi à Tokyo en 1977. L'Assemblée Générale donne son accord à main levée. Quelques avantages à ce voyage : Les Petits Chanteurs sont invités et reçus par le Comité japonais et une réduction de 50 % est offerte sur le billet d'avion. Pour financer cet incroyable voyage les petits chanteurs donneront des concerts au maximum et proposeront des billets de participation avec tirage d'un vélo chaque mois jusqu'en juillet 77. A une question qui lui a été posée, le directeur de la Mané a précisé qu'il était bien entendu qu'en principe il ne serait demandé aucune somme d'argent aux familles pour ce voyage ; seul l'effort et l'imagination de chacun pour trouver les fonds nécessaires seront demandés. Ce sera dur, mais cela vaut la peine, semble-t-il.

La parole est donnée au directeur de la Manécanterie qui fait le compte-rendu de sa rencontre avec le Président de la Fédération Internationale des Petits Chanteurs qui l'avait invité à passer une journée en tête à tête en sa propriété de Montpellier.

Il donne lecture de l'article qu'il a écrit et qui a paru dans le Bulletin fédéral sur la Manécanterie d'Andiran.

L'Abbé R. de Smedt ira à Paris en mars prochain pour participer à l'Assemblée Générale des Directeurs de France.

Le président annonce le décès de M. André Sentou, haut fonctionnaire retiré à Toulouse, premier président d'honneur de l'Association. L'Abbé de Smedt a représenté l'Association aux obsèques. Une Messe de Requiem sera célébrée pour M. Sentou le samedi 13 décembre à 16 h à Andiran par l'Abbé Fonda, secrétaire perpétuel de l'Académie d'Agen et président d'honneur de l'Association. M. Sentou était membre titulaire de l'Académie d'Agen ; les membres de cette Société seront officiellement invités pour cette cérémonie.

Sitôt le rapport financier qui montre des finances saines, le président Macé lève la séance à 22 h 10.

Et la soirée s'achève par la projection d'un film sur le récent voyage des Petits Chanteurs en Espagne en juin dernier où ils avaient représenté la France au Congrès National des Petits Chanteurs espagnols.

=====

UNE NOUVELLE EN PASSANT .....

En feuilletant les archives de la Manécanterie, on a retrouvé cette note : En mars 1969, la Manécanterie comptait 40 Petits Chanteurs, soit :

19 Soprani	-	14 alti	-	3 ténors	-	4 basses
------------	---	---------	---	----------	---	----------

=====

PROCHAINE SORTIE

-----

Le dimanche 7 décembre, les Petits Chanteurs animeront la Grand'Messe de la fête patronale à Notre-Dame de LAVARDAC.

Départ de l'Octroi à 10 h 15 avec l'aube (sans uniforme)

-----

MEMBRES DE L'ASSOCIATION  
des  
PETITS CHANTEURS DE NOTRE - DAME

Président d'Honneur : M. l'Abbé Jean FONDA, secrétaire perpétuel de  
l'Académie d'Agen  
archiprêtre de Prayssas

Vice-présidente d'Honneur : Melle Bernadette SENTOU de la Faculté des  
Lettres de Toulouse

-----  
CONSEIL d'ADMINISTRATION  
=====

Président : M. Octave MACE, d'Artigues  
Vice-présidente : Mme Madeleine LECREUX, du Fréchou  
Secrétaire général-Trésorier : Abbé R. de SMEDT, curé d'Andiran  
Trésorier-adjoint : M. Marcel PAUC, de Mézin  
Conseiller : M. RIPET, de Moncrabeau  
Conseillère : Mme Marie DUBEZ, d'Andiran  
Conseillère : Mme DUPOUY, de Mézin  
Conseiller : M. Louis BOTTON, d'Andiran  
Conseiller : M. Alain GACHET, de Lavardac  
Conseiller : M. Dominique DUBEZ, d'Andiran, doyen des  
petits chanteurs de la Manécanterie

-----  
Représentants des mineurs  
auprès du Conseil  
-

Jean Noël DUPOUY

Philippe PAUC

-----  
MEMBRES DE DROIT DE L'ASSOCIATION  
=====

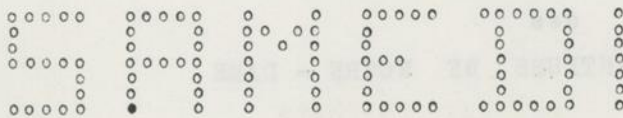
Les parents de tous  
les Petits Chanteurs :

Mesdames & Messieurs :

ARTIS	CESCATTI	DUPOUY	LAVERNY
BADIA	CONSTANTIN	GACHET	PAUC
BERNES	DUBEDAT	JOHANY	RAFFIER
BRANDALISE	DUBEZ	LABARTHE	RIPET
CARLESSO	DUCLAUX	LACLOTTE	VIVIES

-----

Enfin sont aussi Membres de l'Association, toutes les personnes qui,  
prenant la carte de cotisation annuelle, sont ainsi "Membres honoraires"  
L'Assemblée Générale du 12 mars 1972 avait fixé à 5,00 F cette coti-  
sation annuelle, avec cette précision : 5 F minimum.



13 DECEMBRE 1975

à 16 heures

Eglise Notre-Dame

d'ANDIRAN

Grand'Messe pour le repos de l'âme de Monsieur André SENTOU,  
président d'honneur de l'Association des Petits Chanteurs

célébrée par Monsieur l'Abbé Jean FONDA, secrétaire perpétuel  
de l'Académie d'Agen

au cours de cette Messe :

Cérémonie de PRISE d'AUBE de 5 nouveaux Petits Chanteurs.

=====

Deux Remarques au sujet de cette Messe :

Cette messe du samedi sera la messe anticipée du dimanche. Donc les personnes qui assisteront à cette messe auront satisfait au précepte de la messe du dimanche et n'auront donc pas à retourner à la messe la lendemain.

Tous les Petits Chanteurs assisteront à cette messe en uniforme, avec l'aube. Il n'y aura pas de répétition à 14 h 30 comme d'habitude. Le car partira de l'Octroi à 15 h. Nous ferons une toute petite répétition sitôt avant la messe. Rendez-vous pour tout le monde à 15 h 15 à la Sacristie d'Andiran.

=====

"Nous irons à TOKYO"

Opération : " 20 Vélos ".

-----

Rappelons-nous que chaque mois, jusqu'au voyage de Tokyo, nous allons mettre en vente des billets de participation pour le tirage de 20 vélos. Très bientôt les billets seront imprimés.

Dès l'arrivée des billets, nous les mettons en vente pour un premier tirage qui se fera le samedi 13 décembre à la Maison des Jeunes d'Andiran, vers 17 h, sitôt la messe pour M. Sentou.

Le prix du billet est fixé à 2,00 ₣

Le nom et l'adresse du participant seront obligatoirement inscrits sur le talon du billet.

Le 13 décembre seront tirés les billets de la série A.

-----